

Les seniors se mobilisent

Autor(en): **Jenzer, Marie-Thérèse**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **31 (2001)**

Heft 11

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-828494>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les seniors se mobilisent

Voilà, c'est fait: le Conseil suisse des aînés existe bel et bien. Le 26 novembre 2001, Berne servira de cadre à sa séance de fondation.

Pro Senectute assumera les tâches administratives du nouveau conseil des aînés. M. Pierre Aeby, secrétaire romand de Pro Senectute, a été nommé secrétaire de ce conseil, devenu réalité après une lutte serrée menée par les deux grandes organisations faïtières de seniors: la Fédération des associations de retraités et de l'entraide en Suisse (FARES) et l'Association suisse des aînés et rentiers (ASAR).

Selon M^{me} Marie-Thérèse Larcher (FARES): «Les responsables des deux organisations faïtières sont parvenus à faire entendre la voix des aînés au plan politique. Ils ont réussi à obtenir l'aval du Conseil fédéral quant au concept de participation élaboré avec la collaboration de l'Administration fédérale.»

Interlocuteur du Conseil fédéral et du Parlement, le conseil des aînés interviendra «chaque fois qu'il s'agira de mettre en œuvre concrètement les mesures destinées à organiser l'avenir dans notre société de vie longue». Trois objectifs prioritaires ont été fixés: promouvoir l'indépendance dans l'âge, la qualité de vie et la dignité des personnes; cultiver les relations entre générations et empêcher l'exclusion des personnes âgées dans notre société; assurer la sécurité sociale solidaire, supportable financièrement, adaptée à toutes les générations et à l'organisation de la société.

Nouvelles donnes

Jusqu'ici, différents groupements de retraités ont tenté d'affirmer leur existence et leur importance sur les plans économique, social, politique et



Photo Y. Debraïne/a

Rendez-vous à Berne le 26 novembre

Œuvrant généralement en «ordre dispersé», sans programme commun, et le vieillissement les rattrapant, leurs efforts n'ont pas connu le succès espéré. Toutefois, l'image des aînés change d'année en année, en même temps que leur nombre augmente. Les retraités d'aujourd'hui – qui sont plus de 200 000 en Suisse romande et représentent avec les préretraités 20% de la population – se sentent davantage concernés. Ils veulent être reconnus comme citoyens à part entière, désireux de contribuer à la promotion de leur avenir. Le Conseil suisse des aînés devient leur porte-parole. Pour être écouté, il a besoin de l'engagement des seniors eux-mêmes, un engagement qui passe par l'affiliation aux associations et organisations.

Une population en marche

Selon les prévisions: «En 2020, le nombre de personnes âgées dans le monde dépassera le milliard!» Impossible d'ignorer l'importance de cette population en marche. Ces aînés ne se sentent pas vieux. Ce qui les gêne, c'est d'être mis au rancart. Nombreux sont, parmi eux, celles et

ceux qui ne rechigneront pas à s'engager dans des groupements et associations qui sauront leur donner le sentiment d'être considérés. Par leur apport, le Conseil suisse des aînés (indépendant des partis politiques et neutre sur le plan confessionnel) sera renforcé et pourra faire entendre la voix des aînés sur tous les plans, répondant ainsi aux objectifs fixés.

Marie-Thérèse Jenzer

PREMIÈRE PIERRE

Le 26 novembre, à Berne, le Conseil suisse des aînés sera officiellement lancé. A cette occasion, les deux présidents, les deux vice-présidents seront élus, ainsi que les seize membres du comité et leurs suppléants. La manifestation aura lieu en présence de la conseillère fédérale Ruth Dreifuss. Le budget annuel de fonctionnement du nouveau conseil, estimé à Fr. 200 000.–, est financé par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).